

Le Regain

Journal de la Confédération paysanne de l'Ariège

ÉDITO : NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2020 !

2019 : la Conf' Ariège a commencé l'année avec de très bons résultats aux élections, faisant d'elle un acteur syndical reconnu sur nos territoires, écouté et relayé. Et cela grâce à une équipe départementale étoffée, pleine d'enthousiasme et de propositions pour l'avenir de notre métier !

2019 : une PAC avec moins de retards que les années précédentes mais une future PAC qui, elle, ne prend toujours pas forme ! Et toujours des paysans et des productions complètement oubliés par la PAC. La nouvelle mouture est attendue pour 2021, 2022 voire 2023... Tous ces vœux à formuler d'ici là ! À vouloir faire rentrer les réformes et les logiciels dans le chas d'une aiguille, les problèmes techniques et politiques se multiplient.

2019 aura aussi été marqué par des aléas climatiques dommageables à bon nombre de fermes, à la prédation qui ne cesse d'augmenter dans notre département et ailleurs et qui ne cesse de fragiliser éleveurs, bergers et territoires concernés.

2019, ce sont aussi de nombreux porteurs de projets reçus par l'ADEAR09 mais toujours autant de difficultés face au foncier, face aux critères de viabilité soutenu par la majorité, pour concrétiser des projets et la transmission de nombreuses fermes.

2019, CE SONT AUSSI DE NOMBREUSES PAYSANNES ET DE NOMBREUX PAYSANS, HEUREUX-SES-X D'EXERCER CE MÉTIER ET DE NOURRIR LES GENS AVEC DES PRODUITS DE QUALITÉ !

On ne peut pas résumer une année en quelques lignes puisque le contexte politique est bien complexe !

Et c'est bien de Politique dont nous parlons. Cette forme d'organisation censée nous aider à gérer notre quotidien et notre futur. Tous les jours nous faisons de la politique par nos choix, nos revendications, nos décisions. Tout ne coule pas d'en haut. Tout n'est pas parfait, le droit à l'erreur est possible, le droit à évoluer aussi.

La Confédération paysanne, avec ses partenaires, est forte de ses propositions qui s'amoncellent à la table des ministères et des bureaux des différents décideurs actuels, européens et nationaux. Et parfois la poussière s'enlève. En Ariège nous sollicitons très régulièrement les pouvoirs publics, les élus, la MSA, la Chambre, nous nous démenons pour comprendre, proposer, améliorer...

La Conf' est aussi auprès des paysans dans les territoires pour tenter de passer certains caps difficiles, pour suivre les dossiers dans différentes commissions départementales.

Nous sommes présents et réactifs. Puisque le système est très verrouillé, nous nous permettons de lancer des alertes, sans vouloir blesser, ni parader mais pour faire réagir ! Il nous arrive de nous tromper, nous rectifions, améliorons nos langages, nos rencontres, nous sommes humains.

Plusieurs modèles différents (à l'échelle européenne, nationale, locale) proposent un changement pour sortir des pesticides, réduire autant possible notre empreinte environnementale, sortir d'un modèle oppressant socialement et culturellement.

Nos arguments, pourtant bien fondés et validés sur le terrain, progressent et sont parfois même repris, quoique assez timidement, par le syndicat majoritaire. Qui, en même temps, défend d'un bloc ses pratiques.

Ce nécessaire changement est à l'horizon d'une génération, ça ne peut s'accomplir en un claquement de doigt, mais cela sera plus lent encore si les politiques agricoles restent dictées par le blocage libéral et le déni face aux évolutions climatiques et sociétales.

Aujourd'hui l'agriculture paysanne et agroécologique peut répondre aux besoins de la société alors pourquoi continuer à organiser l'exportation de pesticides au Zimbabwe et l'importation des sojas OGM de l'Amérique du sud avec les désastres qui y sont liés !

L'actualité nous montre que pour les retraites, après des décennies passées au labeur, nous aurons des points, pas des points de suture, non quelques points glanés ici ou là, et surtout l'assurance privée sera salvatrice, que du bonheur, non ? D'ailleurs un de ceux qui s'y connaissent le mieux en assurances a battu retraite suite à des révélations...

**POUR 2020 LES MEILLEURS VŒUX VOUS SONT ADRESSÉS
PAR LA CONF' ARIÈGE ET TOUTE SON ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE !**

Angel Alègre, co-porte parole

Le Regain - Journal de la Confédération paysanne de l'Ariège - janvier 2020 - n° 49

LES FEUX DE L'AMOUR



BIOSÉCURITÉ : MENACE SUR LES ÉLEVAGES DE PORCS PLEIN AIR !

La Confédération paysanne se mobilise, au niveau national et dans les départements, comme ici en Ariège, pour convaincre les autorités d'adapter leurs demandes en termes de biosécurité aux élevages "non conventionnels". (pages 4 et 5)



RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE LE 16 JANVIER 2020

BIOSÉCURITÉ

Le jour même de la ferme ouverte sur la biosécurité porcine en Ariège, la Confédération paysanne Occitanie rencontrait le ministre de l'agriculture dans la Tarn et l'interpellait, entre autre, sur ce sujet. Le ministre dit comprendre les difficultés et les surcoûts (dôtures...) de la production plein-air par rapport aux élevages enfermés et annonce qu'il regarde comment aider cette filière plein-air. Cependant les mesures de biosécurité doivent s'appliquer partout, probablement pour que la France puisse continuer à exporter massivement des porcs issus d'élevages industriels !

SURFACES PASTORALES

La Confédération paysanne Occitanie a interrogé le ministre au sujet de la reconnaissance des surfaces pastorales dans la future PAC, demandant en particulier la reprise du groupe de travail dédié au ministère. Réponse positive du ministre à ce sujet et engagement à soutenir l'éligibilité de ces surfaces dans le futur. Nous ne manquerons pas de suivre ce dossier !

MSA : ÉLECTIONS 2020

Du 20 au 31 janvier 2020, vous, paysan.ne.s en activité ou retraité.e, salarié.e.s agricoles avez été invités à participer à l'élection des délégués cantonaux MSA.

Selon la prose institutionnelle, ils sont "les premiers relais entre les adhérents et la MSA", qui du fait de la connaissance du milieu agricole local vont "contribuer à l'amélioration des services". Encore mieux, ils sont "le pilier de l'organisation démocratique" censée caractériser la MSA et "la preuve des valeurs [qu'elle défend] au quotidien : solidarité, responsabilité et démocratie", en offrant "la possibilité aux adhérents de participer à la gestion de leur protection sociale". C'est évident que sur le papier c'est séduisant, d'enfin croire en une Mutualité Sociale Agricole réellement emprunte de mutuel et de social. Car ce que nous défendons à la Conf', c'est bien ça : la mutualisation des moyens de chacun.e, par le biais des cotisations, afin d'assurer et même d'améliorer nos droits dans le cadre de la maladie, des accidents, de la famille et de la retraite grâce à un service social de proximité qui met les relations humaines au centre.

Mais la réalité est tout autre. Les débats politiques et donc les orientations au sein de la MSA, auxquelles les élus locaux ne sont pas conviés, sont verrouillés, la caisse centrale étant administrée par la Fnsea.

Malgré cela, voter Conf' fait sens. Dans un premier temps, en profitant de l'attention de la MSA envers ces élus pour la pousser à jouer son rôle social sur les dossiers que nous leur ferons remonter (liés à des besoins et non pas à un bord syndical). Quand la MSA veut dématérialiser les relations, si ce "relais" peut recréer un contact, c'est bon à prendre. Ceci dit nous serons attentifs à être bien des "relais" et non pas à supplanter la MSA sur le travail social de terrain qu'elle est censée mener.

Dans un second temps, si la Conf' compte de nombreux élus locaux, ce serait un premier pas pour ensuite siéger au Conseil d'administration de la caisse centrale, réel pôle de décisions. Car nos envies d'avancées sociales et solidaires ne manquent pas : un service humain et accueillant, une revalorisation des retraites, une gestion des dossiers sans attentes interminables, des cotisations sociales adaptées au niveau de revenu, une indépendance des assiettes sociales et fiscales, ... Car quand la mutualisation, la solidarité, l'humain ne sont plus des concepts vains mais ancrés dans le réel, nous pouvons avancer vers plus de justice sociale, vers des campagnes vivantes où il fait bon être paysan.ne.



LUTTER POUR LE BIEN ÊTRE PAYSAN : "SOLIDARITÉ PAYSANS", L' ASSOCIATION ARIÉGEOISE EN COURS DE CRÉATION

Le quotidien nous montre bien que l'action syndicale est un moyen important d'améliorer le bien-être paysan :

- En cherchant à améliorer les conditions matérielles, les revenus, pour les oubliés des primes, par une vente au juste prix...

- En luttant pour des façons culturales respectant la terre et des élevages respectant les animaux. C'est le seul moyen de rendre les paysans fiers de l'être.

Mais cela ne suffit pas. Une partie du mal-être paysan est créé par l'inhumanité structurelle des offices organisant, si l'on peut dire, la profession :

- La MSA, gérée par un répondeur universel (si vous êtes désespéré, tapez 3)

- La Chambre d'Agriculture, obnubilée par le maintien des avantages d'une caste de privilégiés.

La lutte syndicale est encore là pour cela.

Mais ça ne suffit toujours pas. Il y a des humains derrière tous les cas difficiles, des remises en cause douloureuses face à des situations non gérables, une perte de confiance, la culpabilisation, la maladie.

Face à ces désespoirs, un groupe ariégeois de personnes motivées et sensibilisées, avec au départ l'aide de la Conf' Ariège, a décidé de lancer dans le département une association "Solidarité Paysans", comme il en existe déjà dans de nombreux départements.

SON BUT ?

Écouter, orienter, soutenir et renseigner les personnes en ayant exprimé le besoin, afin de permettre à chacune et chacun de choisir sa propre solution. Ceci dans le respect de la confidentialité, et en s'aidant des compétences d'un réseau motivé spécifique à "Solidarité Paysans". **On n'est plus dans le syndicalisme.**

RÉUNION DE LANCEMENT EN ARIÈGE

Après une réunion de coordination des volontaires avec les autres associations de la région en novembre, l'équipe ariégeoise travaille cet hiver à la création de l'association ariégeoise et à se former.

La création de l'association Ariège se fera fin février, en s'appuyant sur la charte nationale de ce mouvement et sur la structure Occitanie.

L'accompagnement sera possible à la demande des personnes en difficulté, à partir de l'automne 2020. Alors, un téléphone dédié sera mis en place et la montée en puissance se fera progressivement. L'équipe est dynamique, consciente des enjeux, et va donc se donner les moyens pour assurer la mission qu'elle s'est fixée. Elle souhaite s'élargir, avec l'implication d'autres personnes, paysans ou non, portant intérêt au monde agricole.

COORDONNÉES UTILES**Solidarité Paysans ADAD 31**

Maison de l'Agriculture 32 rue de Lisieux
31300 Toulouse
05 61 23 61 79

Cellule de prévention du mal-être

05 35 18 59 01 ou 06 26 31 01 92

Agri-écoute

Appel téléphonique 24h/24 7j/7

Tél : 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local)

Ariège Médiation Familiale

7 rue Loumet 09100 Pamiers
05 61 67 94 00

MSA Midi Pyrénées

78 Voie du TOEC, - 31 000 Toulouse
05 61 1 0 40 40 - <https://mps.msa.fr/>

SESSION CHAMBRE DE FIN D'ANNÉE : UNE ÉQUIPE FÔÔRRRMIABLE !

Le nouveau président, Philippe Lacube, est rapidement rentré dans le costume de son illustre prédécesseur.

D'abord, un discours fleuve, ne nous épargnant pas les jérémiades contre le reste de la société qui s'emploie à nous agribasher, qui s'est vite mué en auto-congratulation de son action et de son équipe, d'élus et de salariés, tous, fôôrrrmiables, sans oublier quelques piques amères à notre rencontre, on n'en attendait pas moins...

INTERVENTIONS THÉMATIQUES

Ensuite, 4 interventions thématiques de ces mêmes fôôrrrmiables, certaines intéressantes, comme celle sur la campagne d'irrigation.

PLACE AU DÉBAT

Seuls les élus d'opposition ont posé des questions, auxquelles les "perles" de cette nouvelle équipe, ont parfaitement répondu, ... à côté ! Même en Ariège, la méthode Macron fait des adeptes !

LES MOTIONS

La motion que nous présentions ce jour, contre la signature d'accords de libre échange, a été votée à l'unanimité, comme les précédentes.

Nous avons voté la leur, demandant un état des lieux des réserves en eau, en y faisant ajouter, au delà des améliorations des pratiques (réglages des buses sur les pulvés,...) une phrase sur le nécessaire

accompagnement pour faire évoluer les assolements.

FAIRE AVANCER NOS IDÉES

Une fois encore, nous avons tenté d'utiliser cette tribune pour faire avancer nos idées et revendications, en présence de madame la Préfète et de la nouvelle présidente du Conseil Départemental, Christine Téqui.

CURIEX MESSAGE

L'équipe chambre et le Conseil départemental ont relayé à l'unisson la campagne contre les services de l'État orchestrée par la FNSEA... Quel curieux message !

David Eychenne

CAMPAGNE PAC 2019 EN ARIÈGE

CONTRÔLES ET PAIEMENTS

En Ariège, le solde des aides découplées et ICHN a été versé les 12 et 18 décembre. Pour les autres aides, les paiements seront échelonnés entre fin janvier et juin.

DPB ESTIVES

La gestion collective et la vie des estives (dates de montée et descente variables, effectifs variables...) impliquent des fluctuations de DPB chaque année au niveau des éleveurs et du GP. En Ariège, la DDT et la Fédération Pastorale réalisent depuis des années un très gros travail pour essayer de traiter au mieux le sujet, de faciliter la gestion de ces DPB et de les conserver sur les surfaces d'estive.

Pour améliorer cette situation pour 2020, il sera nécessaire de faire un prévisionnel des portefeuilles DPB pour le GP et chaque éleveur, dès le mois de septembre. Il sera ensuite affiné en novembre pour le paiement des soldes.

Le travail mené depuis 2015 permet de ne pas trop fragiliser la gestion collective des estives ariégeoises mais pose quand même question sur la transmission, l'installation de "jeunes" et l'accueil de nouveaux transhumants.

METTRE L'EMPLOI PAYSAN AU COEUR DE LA PAC POST 2020 : UNE VRAIE NÉCESSITÉ !

Alors que 2020 est la dernière année de la programmation de la PAC actuelle, nous savons déjà que 2021 sera une année de transition sur les bases actuelles (sauf peut-être les MAEC) et que la nouvelle PAC sera en place en 2022 voire 2023.

Dans tous les cas, l'objectif de la future PAC devrait être d'avoir des paysans nombreux, sur des fermes nombreuses, permettant de développer un tissu rural, de répondre à la demande alimentaire, aux enjeux sociaux, climatiques et environnementaux. L'urgence est celle là car les politiques agricoles actuelles sont dans une impasse, il est temps d'agir en conséquence. Nous attendons donc une réforme en profondeur de la PAC et non une adaptation à la marge.



C'est aujourd'hui et maintenant que nous devons prendre les décisions politiques pour l'avenir de notre population et notre planète. Il est temps de changer de cap et d'être ambitieux.

Passer des aides à l'hectare à des aides à l'actif devrait être l'une des mesures essentielles de la prochaine PAC, d'**assurer des paysans nombreux et le renouvellement des générations** avec l'objectif d'une installation pour un départ, la fin de la "prime" à l'agrandissement, des aides pour tous les actifs, quelle que soit la taille de la ferme ou les productions. Mais cela passe aussi par le maintien des surfaces pastorales en tant que terres indispensables à la vie de nombreuses fermes.

Des aides centrées sur les actifs, complétées par la régulation des marchés agricoles et la transition agro-écologique, signifient un revenu pour les agriculteurs.

Le critère essentiel pour définir l'actif agricole est qu'il s'agisse bien de personnes physiques exerçant l'activité agricole, de façon individuelle ou groupée (GAEC etc.).

LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE EST FORTEMENT MOBILISÉE EN RÉGION, AU NATIONAL ET À BRUXELLES DANS LES NÉGOCIATIONS SUR LA FUTURE PAC AFIN QUE CES PROPOSITIONS DEVIENNENT RÉALITÉ.

FONCIER : CONTRÔLE DES STRUCTURES EN ARIÈGE

Les conflits fonciers entre agriculteurs ou entre agriculteurs et porteurs de projets ne sont pas vraiment une nouveauté.

L'actualité récente dans notre département a rappelé que les moyens pour les résoudre étaient insuffisants.

Tout d'abord le contrôle des structures actuel (autorisations d'exploiter) est basé sur une grille rigide qui permet d'éviter le copinage que l'on peut connaître dans certaines commissions. Mais sur 4 dossiers en 4 mois, nous avons vu que des possibilités de déroger auraient permis d'avoir un arbitrage plus cohérent. Ce point sera peut-être à revoir lors de la révision du schéma régional des structures mais avec une extrême vigilance car sous couvert de gestion "plus adaptée aux réalités du terrain", la "profession" risque de vouloir obtenir un enième assouplissement.

Ensuite, dans un dossier récent, la SAFER a effectué la rétrocession d'une maison, de bâtiments d'exploitation et de 14 ha de foncier morcelé au sein d'une AFP de 70 ha, **sans faire mention dans l'appel à candidature de l'existence de l'AFP.**

Ceci pose 2 problèmes majeurs. D'une part c'est l'existence de l'AFP qui rend la surface en confettis attribuée par la SAFER exploitable. Ne pas la mentionner dans l'appel à candidature n'est donc pas propice à mobiliser des candidats qui ne seraient pas au préalable au courant du dossier. D'autre part, en affectant les bâtiments et ces fameux confettis, sans lesquels le reste de l'AFP n'est pas exploitable, la SAFER engage de fait l'ensemble des îlots de l'AFP correspondants. Ainsi effectuant une transaction sur 14 ha, la SAFER agit en réalité sur 70 ha (sans compter un éventuel accès à l'estive) sans tenir compte ni de l'avis des propriétaires de l'AFP ni du contrôle des structures.

La Confédération Paysanne de l'Ariège a rencontré Mme la Préfète au mois d'octobre pour qu'en l'absence de réglementation adaptée, une charte de bonnes pratiques engageant au moins la Fédération Pastorale de l'Ariège, la SAFER, la Chambre d'agriculture, les services de l'État et les syndicats soit mise en place pour établir une méthode lors des transmissions au sein des AFP. Malgré une réelle prise de conscience de ce problème par les services de l'État, nous regrettons que 4 mois après rien ne semble avoir bougé.

David Huez

BIOSÉCURITÉ

MENACE SUR LES ÉLEVAGES DE PORC PLEIN AIR ?

En Juin, la Confédération paysanne Nationale a décidé de poursuivre sa mobilisation pour convaincre les autorités d'adapter leurs demandes en termes de biosécurité aux élevages "non conventionnels".

Depuis, plusieurs fermes ouvertes ont été organisées. Le vendredi 15/11 a eu lieu en Ardèche la première visite de ferme de porcs plein-air. Ont suivi l'Hérault, le Tarn, les PO, et l'Ariège, le 16 janvier 2020, sur la Ferme " Terres en vie", à Contrazy. Une initiative co-organisée avec le CIVAM Bio 09



Crédit photo : Christelle Muller

LE CONTEXTE DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

Suite aux premiers cas de peste porcine africaine sur des sangliers découverts à la mi-2018 en Belgique, de nouvelles mesures de biosécurité pour les élevages de porcs ont été adoptées.

Pour les autorités françaises, l'objectif est donc avant tout de conserver le statut « indemne » permettant d'exporter, notamment en Chine où la demande est forte. Pour ce faire, des grands moyens sont déployés, aussi bien sur le plan local que national. Un plan de prévention rappelant les mesures de biosécurité est mis en œuvre depuis au moins un an, couplé à des textes réglementaires imposant des mesures de biosécurité en élevage, dans les transports et sur la faune sauvage.

Les élevages plein-air deviennent la première cible, alors qu'il est impossible de dédouaner les flux internes aux filières industrielles sur leur rôle dans la diffusion des infections. Il est plus facile de s'agiter en menaçant l'existence des petites fermes que de véritablement changer des pratiques liées au fonctionnement du système exportateur et industriel...

>> La biosécurité c'est quoi ?

Un plan de biosécurité peut se définir comme une analyse des risques basée sur les éléments d'organisation et d'environnement du site d'exploitation et des pratiques quotidiennes.

Concrètement (arrêté ministériel du 16/10/2018), tout détenteur de suidés a l'obligation de définir un plan de biosécurité détaillant l'organisation des bâtiments où sont élevés et où circulent les suidés, et l'écrire avant le 1^{er} janvier 2020. Un référent sur chaque exploitation doit avoir suivi une formation obligatoire relative à la gestion de ce plan de biosécurité.

>> Une biosécurité inadaptée aux élevages de porc plein air ?

Si nous sommes attachés aux questions de biosécurité et que nous souhaitons tous et toutes protéger nos élevages de la peste porcine africaine, nous revendiquons des mesures

adaptées à nos élevages et aux territoires sur lesquels ils sont implantés.

L'essentiel est de répondre à une obligation de résultats, c'est-à-dire de protéger effectivement les cochons, en évitant l'intrusion et les contacts groin à groin avec des sangliers, et non de répondre à des obligations de moyens.

L'objectif des fermes ouvertes est de montrer que la nouvelle réglementation et les mesures qui ont été définies sont pour beaucoup incompatibles avec les élevages de porcs de plein air. Car si ces mesures ne sont pas adaptées, elles vont signer la fin des élevages de porcs plein air extensifs.

Le Ministère a accepté, sur proposition de la Confédération paysanne, d'évaluer des systèmes de protection alternatifs pour les systèmes d'élevage en plein-air qui ne peuvent pas s'équiper de clôtures fixes.

L'enjeu est de taille : pouvoir demain continuer en France d'élever des cochons en plein-air et profiter des systèmes diversifiés combinant cultures et élevages ou agroforesterie.

LES PRINCIPAUX PROBLÈMES QUE RENCONTRENT LES PRODUCTEURS DE PORC PLEIN-AIR :

■ Sur les clôtures.

La DGAL ne prévoit pas d'alternative au grillage fixe pour les élevages plein-air. Pour pouvoir utiliser des clôtures mobiles électrifiées la seule option est de séparer les mâles et les femelles pubères, ou de stériliser les femelles. Dans les systèmes biologiques, fermiers, de plein air, les surfaces à clôturer peuvent être très importantes. De plus, en fonction du système, il peut être difficile voire impossible de clôturer (zones cultivées, ou zones de forêt). Enfin, il est évident qu'en zone de montagne, les clôtures fixes (grillages) sont difficiles à installer. La Confédération paysanne souhaite que les

clôtures mobiles électrifiées soient évaluées en tant que système de protection et puissent être choisies par les éleveurs et les éleveuses.

■ Sur le zonage.

Comme pour la grippe aviaire, il est important de concevoir une circulation au sein de l'exploitation qui limite l'introduction et la circulation de pathogènes. Néanmoins il faut des investissements dont les coûts sont supportables et des mesures fonctionnelles réalistes. Par exemple, l'installation de plusieurs sas (endroits où l'éleveur doit se changer et se laver les mains), ne va pas forcément accroître la protection de l'élevage, le risque étant de démotiver les paysans et de provoquer un rejet total de la biosécurité. En effet, qui peut se changer et se laver les mains des dizaines de fois par jour ? Qui peut nettoyer son matériel, machine, tracteur à chaque changement de zone ?

■ Sur le nettoyage/désinfection.

Le plein air est un mode d'élevage d'extérieur. Les obligations en termes de nettoyage et de désinfection des abris ou des cabanes des cochons doivent s'inscrire dans cette réalité-là. Il est aberrant de désinfecter alors qu'il n'y a pas de problème sanitaire sur la ferme ou dans la région. Il est urgent de valider l'efficacité des méthodes de nettoyage et de désinfection autres que chimiques : flambage, raclage, huiles essentielles, etc.

■ Sur les aires d'embarquement.

En plein-air, l'éleveur souvent charge dans une bétailière les cochons destinés à l'abattoir. Le risque de contamination est plus faible que lorsqu'un chauffeur de camion circule d'exploitation à exploitation. Le chargement dans une bétailière se fait soit directement dans le parcours, soit sur une zone stabilisée en dehors de la zone d'élevage. Actuellement il est obligatoire de chauler les parcours après chaque

enlèvement. Nous souhaitons une dérogation à cette obligation quand l'enlèvement se fait par le paysan dans son véhicule : il est en revanche souhaitable que les bétailières soient dûment désinfectées avant et après le passage à l'abattoir, pour éviter une contamination de l'exploitation.

Le coût de ces mesures de protection est élevé et repose à ce stade majoritairement sur les producteurs : certaines régions se mobilisent, mais souvent les petits producteurs n'arrivent pas à postuler (problèmes de plancher ou de plafond). Les éleveurs fermiers de porcs, dont la production correspond aux attentes en termes de qualité et de traçabilité font donc les frais de mesures de biosécurité inadaptées à leur système d'élevage.

Il faut donc penser des mesures de biosécurité adaptées à la diversité de l'élevage et de la production porcine.

Il en va de la survie et de l'existence de ces éleveurs et éleveuses sur notre territoire. Ils ont fait le choix de productions extensives adaptées à leur milieu, aux attentes sociétales et en plein accord avec le besoin de transition et de relocalisation de l'agriculture. C'est pourquoi la Confédération paysanne a formulé des propositions auprès de la DGAL et obtenu la conduite d'une expérimentation pour d'autres systèmes de protection des élevages.

ÉLEVAGE ET CLIMAT LA CONF' NE LÂCHERA PAS

Le 31 octobre 2019, la ConfAriège a organisé à Durban sur Arize une réunion de discussion autour de l'impact du changement climatique sur les élevages du département. Pour cela, nous avons bénéficié de l'appui de Camille CHAUVARD, stagiaire de la Conf' Nationale sur le sujet.

Une douzaine d'éleveurs-euses, de porteurs de projet et d'Amis de la Conf, avec des productions assez diversifiées, ont participé à cette journée.

L'objectif de la journée était d'échanger localement sur les pratiques mises en œuvre par chacun-e, pour réduire l'impact du changement climatique sur sa ferme, et pour limiter l'incidence de nos élevages sur le changement climatique.

Après un tour de table de présentation, les participant-e-s se sont interrogés sur leur ressenti face au changement climatique : se sent-on impacté ? A-t-on assez d'info ? Que faisons nous déjà sur nos fermes en matière d'adaptation ?

L'après midi a été l'occasion d'une présentation



ÉLEVAGE DE PORCS PLEIN AIR : FERME OUVERTE À CONTRAZY !

Le jeudi 16 janvier s'est tenue une visite de ferme à

Contrazy dans le but d'illustrer les difficultés que rencontrent les éleveurs et les éleveuses de porc fermier en Ariège.

C'est sur la ferme de Terres en Vie, chez Christelle Muller, que la Confédération paysanne de l'Ariège et le CIVAM BIO 09 se sont réunis pour co-organiser cet événement. L'objectif était de montrer à la fois les spécificités et les avantages de l'élevage plein-air de cochons, mais aussi d'illustrer les difficultés que rencontrent les éleveurs et les éleveuses de porc fermier dans notre département de montagne.

Des élus (la députée Bénédicte Taurine, ainsi qu'une représentante du député Michel Larive), des responsables de la DDCSPPP, de l'AREPSA, ainsi que la presse étaient présents. De nombreux paysans du département ont également pu participer, soulignant leur volonté de maintenir ce type d'élevage.

Cette visite, où les représentants de l'État ont été très à l'écoute des revendications des paysans ariégeois, fera, espérons-le, évoluer ces mesures de biosécurité, afin qu'elle soient adaptées et réalisables pour les éleveurs de porc plein air !



Le groupement des Agriculteurs de l'Ariège

UN PEU DE SANITAIRE POUR LES BOVINS :

Un arrêté ministériel concernant la BVD (maladie des muqueuses des bovins) a été publié le 31 juillet 2019. Il trace les grandes lignes du programme national d'assainissement des troupeaux mais les modalités techniques (prise de sang ou boucle auriculaire) ne sont pas encore choisies. Il était pourtant prévu qu'elles soient en place dès cette campagne de prophylaxie. Dans le prochain Regain, on vous détaillera la stratégie choisie en Ariège et les coûts de cette prophylaxie.

Laurence BOURNIER,
représentante Conf' au GDS09



Crédit photo : Laurence ROUSSEAU

CLIMAT : ON SE BOUGE !



des éléments disponibles en matière d'évolution climatique sur le département. Puis un travail en groupes a permis d'approfondir des scénarii d'adaptation et de modification de pratiques. Exemples de sujets traités : réintégrer les arbres comme ressource sur les fermes, développer la transhumance hivernale/estivale pour pâturer toute l'année (déplacer les animaux plutôt que la ressource). Ces propositions ont été mises en discussion avec les autres groupes, pour

permettre l'émergence de propositions et de revendications issues de la journée.

Comme en Ariège, d'autres départements ont organisé ce type de rencontre. Les idées qui en ressortent, compilées par Camille, serviront de point de départ à la Conf' pour engager des travaux sur le thème du changement climatique. La production d'un support diffusable dans les départements pourra enrichir la réflexion des différents groupes de travail, et les revendications émises dans chaque groupe seront portées par la Conf' Nationale lors des négociations avec les instances nationales. Pour élargir la réflexion, des rencontres similaires auront lieu à destination des fermes en production végétale en 2020.

Défendre un modèle agricole et de société résilient et de moindre impact sur le changement climatique est au cœur du projet de l'agriculture paysanne !

Mathias Chevillon

"PASTORALISME ET OURS"

RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2019

La Conf09 a participé à la réunion Pastoralisme et Ours du 24 octobre à la préfecture de Région à Toulouse.

"Boycottée" par de nombreux acteurs du pastoralisme et de la protection des prédateurs, la réunion a été animée par des interventions dynamiques du Syndicat des Gardiens de Troupeaux, celui-ci posant la question des conditions de travail des pâtres en situation de prédation : stress au travail, surmenage, prise de risques, conditions d'hébergement, constat déclaratif, contrats au rabais de "bergers" effaroucheurs, accès à la formation etc. Les incohérences et aberrations de la feuille de route ont été dénoncées et comprises au moins du point de vue du code du travail.

UN BILAN DE LA PRÉDATION A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR LA DREAL OCCITANIE.

1400 bêtes indemnisées dont 1200 en Ariège, avec 4 dérochements indemnisés.

Une prédation en forte hausse tant en nombre de bêtes victimes qu'en nombre de dossiers. Sans surprise...

UN BILAN DES OPÉRATIONS D'EFFAROUCHEMENT A ÉTÉ PRÉSENTÉ PAR L'ONCFS :

Sur 30 opérations prévues, 15 ont été annulées pour mauvaises conditions météo. Sur 15 opérations de veille nocturne, 5 ont permis l'observation d'un ou plusieurs ours, qui ont été effarouchés lorsque la portée des outils le permettait (cartouche à double détonation). Une efficacité dans l'immédiat a été observée, des attaques ont été évitées. En particulier sur l'estive très prédatée de l'Isard, en une nuit de veille, deux ours différents ont été effarouchés. Suite à cette opération mi septembre, les attaques ont cessé jusqu'à la fin de saison.

Ces opérations n'ont pas permis de faire baisser la prédation à l'échelle du département, mais le bilan reste encourageant si l'on considère que les équipes aujourd'hui en rodage peuvent s'étoffer, progresser techniquement et acquérir du matériel adéquat. Mais le nombre d'effaroucheurs reste bien inférieur aux besoins réels.

Sur les estives du Vicdessos, suite à une opération d'effarouchement ayant raté un ours mais touché une voiture de l'ONCFS, fini les constats ! Une efficacité inattendue !

LES "PRO OURS" ANNONCENT SAISIR LA JUSTICE

La coordination d'associations "CAP OURS", absente de la réunion, annonce saisir la justice pour dénoncer plusieurs mesures prises au cours de l'été par l'État français. En ligne de mire, les autorisations d'effarouchement et le nouveau barème d'indemnisation entré en vigueur au 9 juillet, jugé "excessif". Bref il va falloir défendre les maigres avancettes obtenues. On a parfois envie de devenir anti-pro-ours !

François Thibaut



Crédit photo : Laboratoire GEODE, Association Dissonances (CC BY-NC-SA 4.0)

Nous suivrons avec attention les suites des annonces de M. Macron de ces derniers jours relatives à l'arrêt de nouveaux lâchers, le retrait des ours à problèmes et la participation renforcée des élus des territoires. Des annonces qui ne sont pas si nouvelles que ça si on se réfère à la feuille de route "Ours et pastoralisme" du 6 juin 2019^[1] et au protocole ours à problème qui date de 2008, mais qui n'a JAMAIS été déclenché !

Le rapport du projet de recherche « pastoralisme et ours » conduit par Aline Rohrbacher et Anne Lise Pivot, sous la coordination de Ruppert Vimal (Laboratoire GEODE) et Lluis Ferrer (doctorant université McGill) vient d'être mis en ligne.

TRAVAIL DE RECHERCHE SUR L'ESTIVE D'OURDOUS

Pour le consulter :

https://www.researchgate.net/publication/338047535_Estive_en_partage_interactions_entre_ours_et_pastoralisme_dans_les_Pyrenees

L'ARRIVÉE D'UN LOUP EN ARIÈGE, ATTENDUE MAIS PAS ANTICIPÉE !

Une première photo en mars 2019, deux attaques début décembre sur la commune de Moulin-Neuf, l'Ariège est désormais une zone à loup.



Les loups font leur entrée en Ariège dans un contexte extrêmement tendu sur la question de la prédation : second département Français impacté en terme de nombre de constats, et cinquième en terme de nombre d'animaux tués du fait de la prédation par les ours protégés.

Nous souhaitons qu'en cette période hivernale le personnel ONCFS affecté à la prévention des dégâts ours par effarouchement soit déployé en urgence sur les élevages du Mirapicien concernés, des tirs létaux doivent être réalisés au plus vite afin de prévenir / enrayer les dégâts à l'élevage.

Enfin, nous rappelons que le loup peut être tiré en toute légalité en situation d'attaque notamment et dans la limite d'un quota fixé annuellement par les autorités (17 % selon la publication du Journal Officiel du 03 janvier 2020).

La Conf'Ariège rappelle une nouvelle fois aux autorités leur engagement de protéger les troupeaux exposés à la prédation du loup comme de l'ours (article L113-1 du code rural).

[1] <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/content/download/58934/387784/file/Feuille-de-route-pastoralisme-ours.pdf>

QUEL AVENIR POUR LES PAYSANS : REPLI SUR SOI OU OUVERTURE AU DIALOGUE ?

Les tensions actuelles autour de l'industrialisation de l'agriculture et du vivant sont réelles : pesticides, maltraitance animale, pollutions de l'eau... On ne peut les nier. D'ailleurs, les interrogations à ce sujet sont légitimes. La question du modèle agricole et alimentaire n'est pas une question corporatiste, elle est éminemment sociale et doit être partagée collectivement. N'en déplaise à certains.

Ces débats ne peuvent exclure les citoyens s'intéressant à leur alimentation, leur santé et le devenir de leur territoire, alors qu'il est nécessaire de renouer du lien avec la société.

Le terme agribashing est massivement utilisé dans les médias sous l'impulsion de la FNSEA. Il permet en premier lieu de rassembler les troupes contre les critiques qui remettent en cause le modèle dominant. Pour résister au changement, la FNSEA "victimise" les agriculteurs et détourne habilement le débat public.

OBSERVATOIRE DES INCIVILITÉS ET VIOLENCES FAITES AUX PAYSANS. L'AGRIBASHING NE TUE PAS DE PAYSANS, L'AGROBUSINESS SI !

À l'invitation de la préfecture à la première réunion de l'observatoire sur les actes d'incivilité et violences envers le monde agricole, le 15/01, la Conf'09 a répondu par une présence express. En se retirant après dix minutes de réunion en présence des services de l'État, du parquet, de la DDT, la DDCSPP et surtout de la FDSEA, nous avons dénoncé un "entre-soi agricole visant à perpétuer un statu quo".

Bien sûr nous n'admettons pas les attaques aux personnes et aux biens mais ce n'est ni généralisé ni une excuse pour refuser de réfléchir à toute évolution des pratiques et des systèmes.

La Confédération paysanne ne peut participer à un observatoire qui :

- ne fait qu'observer et détourne les forces vives du département de l'accompagnement de tous les agriculteurs pour répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux, en soutenant l'évolution des systèmes de production ;

- et écarte les citoyens de ces discussions et n'est donc en aucun cas un espace de dialogue pourtant bien nécessaire.

Avec des pratiques vertueuses et des produits sains, soyons fiers de nous, n'en déplaise aux Bayer-Monsanto, Bigard, Besnier, Danone, Lactalis et autres, et nous retrouverons ainsi la confiance de nos concitoyens !

TAIRE L'ARIÈGE ! Après un an à recevoir gratuitement Terre d'Ariège¹, Jérôme Leroy, paysan éleveur à Campagne-sur-Arize nous livre son point de vue et réflexions, au sujet de l'agribashing, pouvant être traduit par lynchage, dénigrement acharné.

"Pourquoi tant de haine", contre ces agriculteurs "mis au pilori", sur qui on "crache dessus" ? Cet agribashing permanent mériterait bien une "action politique claire" pour enfin résister à "la pression de lobbies extrémistes et populistes" ? Ou pas !!

C'EST QUAND MÊME L'HÔPITAL

QUI SE FOUT DE LA CHARITÉ !

Quand le syndicat majoritaire, qui a ses portes d'entrées partout et forge les politiques agricoles depuis bien trop longtemps, joue les martyrs, ne serait-ce pas pour essayer de sauver la face, de détourner le regard de ce modèle agricole dominant et nocif, tant humainement, écologiquement, socialement qu'économiquement ?! Mais quelle peur pour demander une telle censure ? "Faites confiance à vos agriculteurs" et faites "respecter notre liberté", ou en clair : «fermez les yeux, bouchez vous les oreilles, occulter tous vos sens et nous serons libres de continuer comme avant». Bon, bien sûr, un petit ripolinage est prévu : parler de paysans (sic), d'une agriculture "durable et résiliente" ... Car au fond, malgré une distance et une incompréhension parfois réelles entre paysans et urbains déconnectés du vivant, c'est bien un système, un modèle agricole qui est critiqué, celui soutenu par les tenants d'un "syndicalisme économique", la FNSEA/JA :

- qui perçoit nos fermes comme des "entreprises avant tout", alors que ce sont des entreprises entre autres ;

- qui d'un côté veut être libre de faire le pire et de l'exporter tout azimut et de l'autre refuse les importations de produits réalisés de la manière qu'ils ne peuvent pas faire ici en France ;

- qui se targue de "progrès constants en termes de bien-être animal, de réduction des phytos" alors que les usines à animaux considérés uniquement comme de la viande ne cessent d'être promues et de se développer et que l'usage des produits chimiques de synthèse ne cesse d'augmenter ;

- qui se vante à longueur de temps d'une agriculture française "reconnue partout dans le monde comme l'une des plus durable et des plus qualitative", alors que ce n'est que mensonge. L'étude en question², financée par un grand groupe agro-industriel, ne concerne que 67 pays pour la dernière mouture (moins les précédentes) et fait une moyenne sur plusieurs critères : celui sur la durabilité des méthodes agricoles place finalement la France en 20^{ème}, égalité avec le Rwanda... ;

- qui se dit avoir "le souci du respect et du bien vivre ensemble", "au coeur de [la] démarche" de charte de bon voisinage lié aux zones de non traitement, alors que les premiers exemples de mise en œuvre se font à huis clos, en oubliant les citoyens ... ;

- qui veut "des décisions fondées sur la raison et la science et non pas sur l'émotion". Mais d'une part l'émotion est à la base de toute action politique et d'autre part, depuis quand est-ce raisonnable et scientifique de polluer les sols, les aliments que nous mangeons et l'eau que nous buvons ? De produire sans respect des besoins profonds des végétaux et animaux et des qualités alimentaires qui en découlent ? De soutenir un modèle qui fabrique de la misère ici comme ailleurs ? De penser à l'argent avant de penser à l'humain ? De vouloir nourrir le monde en oubliant ses voisins ? D'oublier la qualité au profit de la quantité ? ...

Comme vous pouvez le constater, que des belles pépites, à me demander si je ne m'abonnerai pas ...

JE FINIRAI BIEN AVEC...

UN POINT SUR LA LIBERTÉ

Cela semble souvent au cœur de leurs propos, pour un métier qui est "un choix, une passion, une liberté"³. Soit. Mais tout en sachant que la liberté est toujours relative, de quoi est-il question dans ce modèle, alors que l'endettement des fermes est énorme : la liberté du banquier ? que les contrats avec les "coopératives" lient pieds et poings : la liberté de subir ? , qu'il y a une dépendance à un marché mondial, au cours de la bourse : la liberté de ne pas choisir ? Il faudrait un peu penser à cultiver l'autonomie.

Et quel joli grand écart quand la FNSEA/JA demande un état fort pour réguler le commerce et les prix, mais surtout moins de normes pour plus de libertés à produire (des OGM ; plus de diversité pour une fois, mais dans le panel de produits chimiques ; pouvoir payer moins et exploiter plus les travailleurs ; ...).

Mais quid de la liberté de vivre dans un environnement sain, non pollué ? Et quand on sait que bien trop souvent ce sont les aides PAC qui assurent le revenu des paysans, qu'en est-il de la liberté de choisir comment sont fléchés son argent, ses impôts ?

Donc malgré les nuances qui existent au sein de la FNSEA/JA, il y a bien des positions claires au niveau tant national qu'international et une réelle volonté de désinformer : finalement l'agribashing, coquille creuse, outil de manipulation médiatique, masque bien le refus d'écouter ce que disent les citoyens, de discuter, réfléchir ensemble et pourquoi pas de remettre ses pratiques en questions. "On n'a jamais fait autant d'évolution en agriculture" : il y a encore du pain sur la planche ...

Jérôme Leroy

[1] Journal de la Chambre d'agriculture 09 et/ou de la FDSEA/JA 09, dur à dire, d'où sont extraites les citations.

[2] The Economist Intelligence Unit et le Barilla Center for Food and Nutrition. Indice de durabilité alimentaire.

[3] Propos tenu suite à la présentation du film « Au nom de la terre » à Foix

>> POUR ALLER PLUS LOIN : MANIFESTE PAYSAN PARU DANS LE MONDE

https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/27/il-est-urgent-de-changer-de-modele-agricole_6020735_3232.html

ÉTAT PARTOUT, LIBERTÉ NULLE PART ?

Un slogan qui claque ces 22 et 23 octobre sur la tribune devant la préfecture :
"État partout liberté nulle part."

Un rassemblement en soutien du peuple algérien qui manifeste depuis des mois pour se débarrasser d'un État policier corrompu ? Pas du tout, une manifestation des autoproclamés « acteurs du monde rural ariégeois ». En effet, cette présence partout sur le territoire de toutes ces écoles, ces hôpitaux, ces trésoreries, ces gendarmeries, ces commissariats de police, ces administrations qui répondent au téléphone quand on les appelle... sont une grave menace pour notre liberté !

C'est en fait la déclinaison locale d'une action nationale de la FNSEA, à laquelle participent le Président de la chambre d'agriculture, la future Présidente du Conseil Départemental et le Président de la Fédération Pastorale et qui prennent tous la parole à une tribune arborant le slogan "État / DDT / ONCFS partout liberté nulle part"

La présence de la future Présidente du Conseil Départemental et du Président de la Fédération Pastorale à une manifestation nationale de la FNSEA est un peu étrange. Elle l'est encore plus lorsque les thèmes principaux de cette manifestation (ceux relayés par les médias) sont le refus de l'interdiction du glyphosate et des zones de non traitement à proximité des habitations.

La prise de parole de la part de ces responsables au dessus d'une banderole fustigeant les services de l'État dans le département est irresponsable et irrespectueuse.

Irresponsable parce que dans le contexte actuel nous avons besoin de leaders qui tiennent un discours cohérent plutôt que de

responsables qui par leur présence cautionnent les propos les plus démagogiques et populistes. Irrespectueux parce qu'en Ariège nous avons la chance d'avoir une DDT qui est proche du terrain et qui fait tout ce qui est possible (voire même parfois plus) dans un souci d'équité et de développement agricole.

De la part de responsables départementaux, un message de soutien aux fonctionnaires qui, bien sûr mettent en œuvre les politiques de l'État même les moins bonnes mais qui sont en première ligne sur le terrain, aurait été plus approprié qu'un message de haine fustigeant leur omniprésence.

Pour le Président de la Chambre d'Agriculture, les motivations sont un peu plus claires. D'un point de vue personnel, le "premier soutien en Ariège" du très libéral candidat Macron, comme il l'a dit au salon de l'agriculture, ne voit peut-être pas d'un mauvais œil une banderole hostile aux fonctionnaires qui « sont un frein à la liberté d'entreprendre ».

D'un point de vue agricole, personne ne peut croire que l'expansion des prédateurs n'a un quelconque lien avec la présence de l'État dans le département. Ce dossier est géré au niveau national.

Mais il faut bien reconnaître que le monde agricole n'est pas rancunier. Une bonne partie de ceux qui manifestaient ces 22 et 23 octobre avaient laissé leur banderole au vestiaire pour participer les 25 et 26 novembre à la réunion de gestion des DPB d'estives organisée par la DDT. Certains protestant peut-être même que l'attente était trop longue car on manquait de fonctionnaires en Ariège !

David HUEZ

ANNONCES

>> INSTALLATION

Cherche un(e) paysan(ne) pour rejoindre l'équipe de La Ferme de laborie.
30 chèvres laitières menées en parcours libre 360j/an sur 2ha de prairie et 6,5ha de landes en fermage et 50ha de bois et sous bois accessibles au parcours. Traite manuelle. Soins homéo/aroma. Fromagerie rustique. Vente directe au marché de St Girons. Transhumance et fabrication de fromage en estive. Accueil de wwoofers et de jeunes en séjour de rupture. Fauche manuelle. Logement disponible. Installation MSA possible. Travail avec 2 ânes. 2 ruches, 2 cochons pour autoconsommation, poules. Recherche d'une vie paysanne rustique, peu mécanisée donc productivité limitée et revenus en conséquence.
Partager le travail et les revenus des activités existantes dans un premier temps avant de développer ou pas d'autres activités (fromages de vache ? transfo et vente de la viande des chevreaux ? Miel ? Pain ? Bière ?). 1an min d'expérience en élevage et aspiration à une vie paysanne peu mécanisée nécessaires.
Possibilité de se former en vue d'une installation, pour un minimum de 3 mois (expérience souhaitée). Ferme de laborie 09420 Castelanu Durban ;
Contact : Antoine Cottureau 0767933327
Paysanvagabond@gmail.com

>> AUTRE

La Pépinière Fruitière "Nature et Verger" (à Saurat et Tarascon) organise :
- Troc de Greffons à Tarascon sur Ariège le WE du 25-26 janvier. L'occasion d'apporter vos greffons (branches de l'année) de vos (vieux) bons arbres fruitiers et de repartir avec des greffons de variétés anciennes et locales.
- Des Chantiers "Plantation" afin de constituer un "Verger Conservatoire Collectif": plusieurs WE en Février/Mars (Dates à définir). L'occasion d'apprendre et de pratiquer une technique de plantation pour les arbres fruitiers; un arbre offert pour toute journée complète d'aide ! Renseignements et inscriptions par mail à bertrand@natureetverger.fr. PS: Il reste quelques scions 2019 de poiriers, pommiers et pruniers en promotion à -50%...
Contact : bertrand@natureetverger.fr (Renseignements et inscriptions).
- Autre troc de greffons organisé par l'Association ARBOREAL le Dimanche 9 Février à côté de DUN
Contact : arboreal09@gmail.com.

À vendre : foin 2019 de prairies naturelles bio en balles de 120, 25€ l'unité enlevée à Fabas.
Contact : François Meyer, 05 61 96 41 32

Sortie d'un livre "Les Néo-Ruraux", tome 1 "Le Berger". Ce livre est le premier d'une série de 3, dont le tome 2 est en cours de préparation et va sortir cette année. Ces livres racontent la vague des "Néos" à travers l'histoire d'une famille qui s'installe en Ariège. En même temps c'est l'histoire d'une vallée. Les livres sont pleins de dessins et conseils pour se débrouiller, soit en construction ou avec des animaux. Disponible dans les librairies, à Augirein et sur les marchés de St Girons et Engomer. Disponible aussi en ligne.
Contact : wolfgangbendick.com ou wolfgang.bendick@orange.fr

SOUTENEZ-NOUS, PROFITEZ-EN POUR ADHÉRER POUR L'ANNÉE 2020 !

Renvoyez le bulletin d'adhésion ci-dessous + le règlement de la cotisation au 32 avenue du Général de Gaulle 09000 Foix

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse postale _____
Adresse mail _____ Tel : _____
Statut : exploitant-e cotisant-e solidaire en projet d'installation
 Retraité-e conjoint-e autre : _____
Production(s) : _____
Production en agriculture biologique : oui non

J'adhère à la Confédération paysanne de l'Ariège (chèque à l'ordre de la Confédération paysanne de l'Ariège) :
 Cotisation annuelle + abonnement au journal LE REGAIN : 50 €
 Cotisation annuelle SOUTIEN + abonnement au journal LE REGAIN : prix libre (> 50 €)

Dans un souci de représentativité professionnelle et de légitimité de la Confédération paysanne, les porteurs de projet ne peuvent pas adhérer au syndicat en tant que membre actif. Si vous êtes dans ce cas, nous vous encourageons vivement à adhérer à l'ADEAR09 et à nous rejoindre dès l'installation effective !

Je m'abonne au journal Le Regain (sans adhésion) : 10 €

J'adhère à l'ADEAR de l'Ariège, cotisation annuelle : 20 € (chèque à l'ordre de l'ADEAR de l'Ariège)

Confédération Paysanne de l'Ariège – 32 avenue du Général De Gaulle – 09000 FOIX – 0561021431 – confariège@gmail.com